

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS
AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UFR DE PHARMACIE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'UFR DE Pharmacie approuvé par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 27 juin 2017 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 8 février 2024 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : usagers

Sièges à pourvoir : 14 titulaires
Inscrits : 2502
Votants : 174
Bulletins blancs ou nuls : 5
Suffrages valablement exprimés : 169
Taux de participation électorale : 7%
Quotient électoral :

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Bouge Ta Fac	169			14

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms
		Titulaires
Bouge Ta Fac	14	OVISTE Jeanne BOULANOUAR Jessim LAROYENNE Natacha KOSSYFIDIS Gergios LAURENT Emma MANTELLI Cédric SALAGA Eva WIRTZ Lucas ARNAUD Caroline BEAUVOIS Enzo SCANNAVINO Helena LAPAIX Vincent ILLOUZ-VRILLAUD Nina TOUIBI Yassine

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR de Pharmacie et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 12/03/24

Pour le Président et par délégation,
Le directeur de l'UFR de Pharmacie


Jean-Paul BORG